



 Si vous cochez « Oui », ce risque doit être reporté dans votre Document Unique.

Risque Routier

Risques liés aux déplacements dans le cadre de missions professionnelles quel que soit le type de véhicule ou d'engins.

NOTES

Etes-vous concerné ?

Oui Non

 Unité(s) de travail concernée(s) :

 Situations dangereuses repérées dans l'entreprise :



Effets sur la santé

- Contusions
- Fractures
- Handicap
- Décès



Exemples de situations dangereuses

- Déplacements dans des conditions climatiques difficiles
- Véhicules défaillants
- Nombreux rendez-vous sur une journée avec manque de temps de déplacement
- Utilisation du téléphone au volant



Exemples de mesures de prévention

- Sensibiliser/former les salariés au risque
- Organiser la prise de rendez-vous afin d'optimiser les déplacements
- Etablir un protocole de communication : interdire l'utilisation du téléphone au volant, communiquer quand le véhicule est à l'arrêt, renvoyer automatiquement les appels lors des temps de conduite...
- Entretien régulièrement les véhicules et mettre en place un carnet de suivi (signaler tout dysfonctionnement...)
- Sensibiliser les salariés à l'incompatibilité conduite/substances psychoactives (alcool, drogues...)